

Appel à articles, Egypte Monde Arabe no 24. Mars 2021¹.

Dossier thématique « Espace(s) public(s), esprit public et transformations sociales.

Suite aux événements politiques considérables et parfois dramatiques qui se sont déroulés en Egypte et au Soudan durant la dernière décennie, de nombreuses études ont mis l'accent sur l'analyse des changements dans l'espace public (Abaza, 2014 ; Stephenson, 2011 ; Alraouf, 2011 ; Bahreldin, 2020). L'espace public a été un sujet instigateur de débats cruciaux autour des concepts du droit à la ville et de la production d'espace (Lefebvre, 1991 ; Harvey, 2012), la ville juste (McLaren, 2016 ; Low, 2016 ; Iveson, 2013), et le droit à la révolution (Harvey, 2012). Aujourd'hui, les récits et discours sur la citoyenneté et le droit à la ville ont fleuri dans ces deux pays, dans les médias et sur les réseaux sociaux, en général conformément aux conceptions libérales de la démocratie représentative. Pourtant, peu d'attention a été portée sur la place concrète et les arrangements d'où ces espaces publics pourraient se développer.

Ce numéro thématique de la revue Egypte Monde Arabe se propose d'explorer comment « étudier les moyens de façonner et refaçonner l'espace public, fournit un point de vue singulier sur les politiques de la sphère publique » (Low et Smith, 2006, 7). En poursuivant cette suggestion, nous affirmons que les études qui ont abordé « la production d'espace » dans le sens Lefebvien, ont souvent négligé l'espace public et la sphère publique, surtout en Egypte, au Soudan, et plus généralement dans la région ANMO. Les études d'urbanisme et d'architecture ancrent également leurs approches dans les formes physiques qui omettent de saisir les pratiques réelles et leur politisation.

Les espaces publics vont d'espaces ouverts pensés et conçus à des espaces ouverts ad hoc utilisés par le public. Ils peuvent inclure des espaces intermédiaires comme des cafés, des bancs publics ou des salles dédiées ouvertes au public (salons, bancs, *madafas*). Mais cette notion reflète des réalités différentes et parfois contradictoires qui doivent être dévoilées et approfondies. Les aménageurs et les utilisateurs finaux ont souvent des visions opposées de ce qu'est un espace public. La désignation officielle et politique des espaces publics peut grandement varier entre la définition ordinaire et la scientifique : par exemple, les rues et les routes peuvent être décrites comme des espaces publics, même si souvent, ils ne jouent pas ce rôle car ils sont exclusivement consacrés à la mobilité automobile. C'est pourquoi ce numéro spécial adoptera l'approche d'Isaac Joseph (1992) : celle d'une description pragmatique de l'espace public comme espaces sans restriction d'accessibilité, circulation, visibilité ni diversité. Nous interrogerons la réalité des deux récits contradictoires en Egypte, au Soudan, et plus largement au Moyen-Orient, à

¹ Durant le prochains mois, le titre du journal changera pour devenir « Egypte Soudan Mondes Arabes »

savoir « la défaite de l'espace public » et ce dernier comme « espace de résistance ».

En se servant du concept de sphère publique ou d'esprit public, nous avons la volonté de déceler l'ensemble des significations et expériences impliquées dans divers enjeux publics dans l'usage ordinaire et événementiel de l'espace public permettant l'expérience de l'altérité et de la diversité, y compris dans les dimensions de genre (Monqid, 2020). Les espaces publics couvrent des événements sociopolitiques et religieux (mawlid, pèlerinages, etc.), les pratiques ordinaires de la ville, mais aussi des mouvements civiques et politisés.

Ce numéro spécial interroge comment les morphologies sociales et spatiales actuelles de la région, ainsi que les crises que celle-ci traversent, façonnent les pratiques et les perceptions de l'espace public et comment ces espaces pourraient bâtir un sentiment de citoyenneté. Se référer aux définitions traditionnelles pourrait s'avérer utile. D'après Habermas (1991), les espaces publics ont vu le jour en Europe avec le développement des cafés et des salons, où les citoyens, indépendamment de leur statut social, pouvaient discuter librement. Cependant, ces sphères publiques ont perdu leur autonomie avec le renforcement du contrôle des états modernes. On peut observer de nombreuses continuités entre les formes et les pratiques des espaces publics, cependant qu'ils s'adaptent à la création de lieux, aux réglementations urbaines et aux changements de normes sociales. Adopter une perspective post-occidentale n'empêche pas d'entrevoir les continuités, mais plutôt permet de questionner l'actualité et les représentations des espaces publics et l'esprit public en Egypte, au Soudan, et dans d'autres sociétés moyen-orientales. Cette dernière décennie a vu une utilisation sans précédent des espaces publics et une redéfinition profonde, allant des pratiques révolutionnaires aux processus de sécurisation en passant par la politisation et la moralisation (Schielke, 2008), permettant de d'esquisser des parallèles avec les évolutions en cours dans le monde. Mais, des définitions nouvelles et novatrices sont peut-être nécessaires pour étudier les espaces publics dans les vastes périphéries des villes égyptiennes et soudanaises, que ça soit des développements privés et fermés, ou d'énormes implantations auto-développées ainsi que de grands projets d'habitations à vocation sociale sans aucun espace public prédéfini (Elgendy, Frigerio, 2019 ; Stryker et Nagati, 2013).

Nos points d'entrée se situent à plusieurs niveaux, allant des pratiques ordinaires comme l'appropriation (Adham, 2001) permettant de créer efficacement des espaces publics ou intermédiaires à des pratiques visant à revendiquer la rue ou à occuper d'autres espaces publics. Si nous souhaitons interroger les positions des espaces publics dans les structures urbaines et sociopolitiques, cela pourrait conduire à regarder les espaces publics comme des moteurs de changements sociaux, dans le contexte de privatisations et de marchandisation croissante.

Cette appel à communication invite à considérer l'usage des espaces publics comme élément pour une meilleure compréhension des transformations socio-

spatiales et multidimensionnelles actuelles. Cela permet par exemple de se demander comment les manifestations massives qu'a connue la région entre 2011 et 2018 ainsi que celles qui ont eu lieu dans leurs sillages ; mais aussi comment le processus croissant de privatisations et de marchandisation des espaces ont modifié la compréhension, les pratiques et les politiques des espaces publics ? Cet appel à communication s'articule autour de deux directions :

La première aborde les changements dans l'ordre social et civique dans la région, à travers un examen minutieux de la création, reconfiguration et représentations des espaces publics. Peut-on attentivement décrire les représentations contradictoires du bien public, de l'ordre normatif et du changement social qui ont lieu dans des espaces publics existants ou nouvellement créés ? Est-il possible de regarder des espaces publics de différentes échelles et temporalités pour comprendre leur interaction avec les pratiques publiques et l'esprit public ? Quels lieux permettent l'invention d'autres pratiques, y compris la cohabitation ou l'acceptation de l'altérité dans des contextes migratoires ?

La deuxième remet en question la séparation traditionnelle des approches entre les lieux conçus ou aménagés comme espaces publics et les lieux considérés et, ou pratiqués comme des espaces publics. Cela implique de nombreuses questions : quelle est la nature du changement dans la relation entre la conception et les politiques publiques d'un côté, et la compréhension collective et l'usage effectif des espaces, de l'autre ? Comment peut-on qualifier ces lieux et leur usage dans de nouvelles zones planifiées et même dans des lotissements sécurisés qui s'étendent dans de nombreuses zones urbaines et touristiques ? Quel est l'espace dévolu au piéton dans la ville et dans quelle mesure les pratiques de la marche et de la promenade contredisent-elles une tendance à la restriction de l'usage de l'espace public ?

La revue est ouverte aux contributions venant de différentes disciplines, y compris la géographie, la sociologie, l'anthropologie, l'urbanisme, l'histoire et les sciences politiques. Les jeunes chercheurs comme les chercheurs confirmés sont encouragés à soumettre leurs propositions.

Bibliographie indicative

Abaza, M. (2014). Post-January Revolution Cairo: Urban Wars and the Reshaping of Public Space. *Theory, Culture & Society*, 31(8), 163–183. <https://doi.org/10.1177/0263276414549264>

Adham Khaled, "Making or shaking the state. Urban boundaries of state control and popular appropriation in Sayyida Zeinab model park", in *Cairo contested. Governance, urban space and global modernity*, American University in Cairo press, 2011, p. 41-62

Alraouf, A. A. (2011). "Creative Urban Chaos in Cairo's Spaces after the January 2011 Revolution. The Nile Bridges and Maidan Tahrir". *Omran*, 5(18), 33–62.

Bahreldin, I. Z. (2020). "Beyond the Sit-In: Public Space Production and Appropriation in Sudan's December Revolution", 2018. *Sustainability*, 12(12), 5194. <https://doi.org/10.3390/su12125194>

Elgendy Noheir, Frigerio Alessandro, 2019, "Cairo. Right to the city and public space in post-revolutionary Cairo" in *The routledge handbook on informal urbanization*, Ed. Roberto Rocco and Jan Van Ballegooijen, 2019, pp. 65-75.

Habermas, J. (1991). *The Structural Transformation of the Public Sphere* (Sixth Print). The MIT Press. Originally published in 1962.

Harvey, D. *Rebel Cities: From the Right to the city to the Urban Revolution*; Verso: London, UK, 2012.

Iveson, K. *Cities within the City: Do-It-Yourself Urbanism and the Right to the City*. *Int. J. Urban Reg. Res.* 2013, 37, 941–956.

Lefebvre, H. *The production of space*; Nicholson-Smith, D., Ed.; Basil Blackwell: Oxford, UK, 1991. 16.

Low, S., & Smith, N. (Eds.). (2006). *The politics of public space* (1st Edition). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203390306>

Low, S.; Iveson, K. Propositions for more just urban public spaces. *City* 2016, 20, 10–31.

McLaren, D.; Agyeman, J. *Sharing Cities: Governing the City as Commons*. In *The City as Commons: A Policy Reader*; Ramos, J.M., Ed.; Commons Transition Coalition: Melbourne, Australia, 2016; pp.77–79.

Monqid Safaa, "Harcèlement et espace public", notice in *l'Abécédaire de la ville au Maghreb et au Moyen-Orient*, in Florin, Madoeuf, Sanmartin, Stadnicki et F. Troin (eds.), Presses Universitaires François Rabelais, 2020, p. 153-156

Schielke Samuli, 2008, "Policing ambiguity: Muslim saints-day festivals and the moral geography of public space in Egypt", *American anthropologist*, vol.35, n°4, 539-552

Stephenson, K. (2011). From Tiananmen to Tahrir. Knowing one's place in the 21st century. *Organizational Dynamics*, 40(4), 281–291. <https://doi.org/10.1016/j.orgdyn.2011.07.005>

Stryker, Beth, Omar Nagaty, and Magda Mostafa. 2013. *Lessons from Cairo: International Visions and Future Visions*. Cairo: Auc Press and Cluster.

Coordination du dossier

Ibrahim Z. Bahreldin, Maître de conférences en projet urbain et environnemental, Université Roi Adelaziz et Université de Khartoum

Agnès Deboulet, Professeure de sociologie, Université Paris 8 & LAVUE, directrice du CEDEJ, Le Caire

Erina Iwasaki, Professeure au département d'études internationales, Université Sofia, Tokyo

Détails de soumission

- Il est possible de soumettre un article de format long ou court. Les articles longs comprennent entre 5 et 8000 mots, comprenant les notes et la bibliographie tandis que les articles courts se situent entre 2 et 4000 mots, notes et bibliographie comprises.
- Les propositions doivent comprendre un résumé de 400 mots maximum et une courte biographie de 150 mots, les deux si possible dans deux ou trois langues de la revue (français-anglais-arabe)
- Les articles doivent être originaux, ne pas avoir été précédemment publiés ni être en évaluation en parallèle

- Envois à faire par courriel aux trois coordinateurs du numéro : agnes.deboulet@cedej-eg.org, iyassein@kau.edu.sa, erina@w9.dion.ne.jp
- Nous vous remercions de lire les recommandations aux auteurs et de suivre les règles éditoriales avant de soumettre les articles finaux
- Les références bibliographiques sont disponibles sur le site de la revue

Calendrier

- Premier appel à articles: 13 mars 2021
- Délais pour la soumission des résumés: 30 avril 2021
- Retour des évaluations: 15 Mai, 2021
- Date d'envoi des articles finalisés: 25 juillet 2021
- Examen par le comité de lecture et révisions: Août et Septembre 2021
- Publication papier et sur OpenEdition: Octobre 2021